



DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N^o 71/11

LE CANADA ET LE COMMONWEALTH

Discours prononcé par M. A. Ouellet, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'Université du Manitoba, Winnipeg, le 7 mars 1971.

Le Commonwealth est difficile à définir; comme plusieurs institutions politiques, il a évolué longtemps au gré du processus historique des précédents et des conventions: il ne possède ni charte ni constitution écrite, ni conseil exécutif permanent. Il n'est pas une organisation internationale comme les Nations Unies ou l'Organisation des États américains, composée de conseils et de comités organiques, qui adoptent des résolutions officielles sur diverses questions politiques et autres d'ordre international, après les avoir mises aux voix. De plus, le Commonwealth n'est pas une alliance militaire; les pays membres ne sont pas tenus de prêter leur assistance à un autre membre en cas d'agression bien qu'ils doivent naturellement s'inquiéter d'une telle situation. Le Commonwealth n'est pas un groupement de nations qui agissent toujours de concert pour atteindre certains objectifs économiques, même si de temps à autre elles poursuivent le même objectif, tel le développement économique et social des membres plus défavorisés. Les pays du Commonwealth ne jouissent ni d'un tarif douanier commun ni du libre-échange entre eux, bien que, depuis 1932, certains membres aient accordé à d'autres un tarif préférentiel dont ils sont convenus bilatéralement. Toutefois, le système préférentiel du Commonwealth, qui est toujours de grande importance pour beaucoup de pays membres en voie de développement, ne l'est plus autant pour les pays plus industrialisés à cause du processus naturel de la croissance économique et de la libéralisation du commerce multilatéral d'après-guerre.

Selon la récente déclaration formulée à Singapour, le Commonwealth se définit en termes positifs comme une libre association de 31 nations indépendantes et souveraines, dont chacune est responsable de sa propre politique, qui se consultent et coopèrent pour agir dans l'intérêt commun de leurs populations et promouvoir la compréhension internationale et la paix mondiale. Les États membres du Commonwealth, répartis sur six continents et cinq océans, comprennent des gens de races, de langues, de religions et de cultures très différentes, qui constituent près du tiers de la population mondiale. Les membres ont toute liberté d'appartenir à d'autres groupements, associations ou alliances ou d'adopter une politique de non-alignement. Il s'y trouve des pays